

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
COMMUNE DE LUMBRES

Le Maire de LUMBRES,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu les travaux de remplacement d'enseigne au n° 24 rue Broncquart, 62380 LUMBRES
réalisé par l'entreprise Eiffage Energie Systèmes Centre Normandie, ZI du Martray-14730
GIBERVILLE.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et
prévenir des accidents,

ARRETE

Article 1 : Le stationnement sera interdit sur deux places de parking devant le Crédit du Nord
n° 24 rue Broncquart, **du Mardi 19 Septembre 2023 au Jeudi 21 Septembre 2023.**

Article 2 : La pose de signalisation sera assurée par le demandeur.

Article 3 : Le présent Arrêté sera publié et affiché dans la Commune de LUMBRES.

Article 4 : - Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de Lumbres,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de
Lumbres,
- Monsieur le Directeur de l'entreprise EIFFAGE,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à LUMBRES, le 12 Septembre 2023
Le Maire,

Joëlle DELRUE.



Acte rendu exécutoire

le **12 SEP. 2023**